

Toulouse, le Mercredi 16 Novembre 1905

Jean-Claude BOUILLON
Chez Madame Raymond LAUBARTE
9, rue Beauvoisin
33610 GAZINET

Commission paritaire
du débat public
Esprit Compagnie Raffinés
7, rue de Sébastopol
31000 TOULOUSE

Madame, Messieurs,

Se souviendrait-il pas que la
LGR Bordeaux-Toulouse desservait les aéroports de
Miramont et Bagnac afin de favoriser une complète
mobilité effective entre les deux villes aéroportuaires,
indispensable en regard de l'environnement, au même
titre que les aéroports parisiens, au bénéfice
de l'ensemble des personnes situées dans la zone d'attraction
directe de cette liaison ferroviaire, afin également
de permettre un report significatif de la route sur le
voit des déplacements de et vers ces aéroports?

Se souviendrait-il pas illusion d'en-
visager des liaisons à grande vitesse Paris-Toulouse
sans servir au Bordeaux, vu la ridicule peine de temps
obtenue, et étant entendu l'effet négatif induit sur
la fréquence des relations inter-cités entre les mé-
tropolites d'Alsace-Lorraine et de Midi-Pyrénées et la zone
d'attraction qui leur est intermédiaire?

Toumey S. V. P.

Naturellement, le tracé plein
and, présentent une bonne conjonction avec le
LGV via l'Europe, mais semble le plus per-
linent, sans réserve que soit livrée au manuscrit
comparer à son inscription dans les arts sensibles
de la vallée de l'Oron et du Parc et du nord des
Lignes de France.

Il est possible de créer
une structure, son forme de partenariat par
exemple, réunissant le maître d'ouvrage,
l'université de Bordeaux, les différents asso-
ciations existantes compétentes, dans le but de
réaliser un bénéficiaire collectif une véritable
structure d'étude et de valori-
sation de l'environnement et du patrimoine,
celui-ci pouvant être considéré comme partie in-
dépendante de celui-ci, - gérés par le LGV
Bordeaux - Toulouse dans son territoire ?

Enfin, comment est-il possible
de représenter les différents acteurs ayant servi
à l'élaboration du document et l'avis du maître
d'ouvrage présentent la synthèse du projet de
LGV Bordeaux - Toulouse ?

Je vous prie, Madame, Mes-
sieurs, avec mes remerciements pour votre atten-
tion, et votre réponse, l'expression de mes em-
ments respectueux

